

ESPACE PARENTS-ENFANTS 0/12 ANS

Constat

Les changements dans la manière d'entourer les enfants, qui sont intervenus dans les dernières décennies, ont amené les parents à perdre une partie de leur place en confiant, souvent pour des raisons financières, leurs enfants à des tiers une grande partie de la journée. Les enfants sont pris en charge par des spécialistes qui « savent mieux » que les parents. Ils ne sont que peu ou pas associés aux décisions concernant leurs enfants, perdent certains repères et sont peu à peu et trop facilement taxés de « démissionnaires ».

Définition de l'action

Action de prévention qui vise à renforcer et/ou aider les parents à se positionner (ou se repositionner) comme premiers éducateurs de leur enfant.

Objectifs de l'action

- Permettre aux parents de mieux comprendre la société dans laquelle ils évoluent afin de pouvoir agir en tant qu'éducateurs.
- Replacer les parents à leur place de premiers éducateurs de leurs enfants. Il s'agit d'une démarche d'accompagnement dans l'acquisition de l'habitude de ce placement.
- Favoriser le lien parents-enfants.
- Permettre des prises de conscience maïeutiques : faire évoluer les pratiques parentales.
- Découvrir et s'enrichir au travers de la vie de groupe et de la relation à l'autre.

Catégorisation des bénéficiaires

Parents, et leurs enfants entre 0 et 12 ans habitant le quartier Sud de Chelles durant les vacances scolaires. L'action ne s'adresse qu'aux enfants accompagnés d'un parent car aucun autre adulte ne tient ce rôle d'éducateur, ni frère ou sœur, ni autres ascendants dont le rôle est important mais différent (ils peuvent être présents en plus du parent).

Lieu de réalisation

Espace socioculturel Jean Moulin

Durée de l'action

Action pérenne dont la reconduction sera examinée chaque année par les professionnels intervenants et à l'occasion de chaque renouvellement du projet social.

Nombre de bénéficiaires

40 familles
(150 personnes)

Partenariat

Existant

- Antenne CAF de Chelles (accès au droit)
- Service des sports
- Bibliothèque de Chelles

Possible

- Orientations vers tous partenaires (Externes : MDS, MJD, PMI, passages, CEPS ADSEA 77, associations etc. ; internes : CAP, Centres de loisirs, halte-garderie, etc.)

Déroulement de l'action

- Réunions de préparation avant chaque période de vacances scolaires: Mise en place des règles de fonctionnement, élaboration des plannings et des sorties avec les familles.
- Aménagement de l'espace.
- Accueil des participants et organisation de la semaine conjointement : choix des ateliers, etc. en fonction de l'âge des enfants, des possibilités offertes.
- Mise à disposition du lieu.
- Ateliers manuels ou après-midi jeux : menés par les parents.
- Sorties familiales.
- Promenades à pied à la découverte des partenaires locaux et des possibilités de l'environnement immédiat.

La règle première de ce groupe est de ne jamais se substituer aux parents, l'équipe d'animation devient support technique, elle observe et développe un réseau partenarial propre à permettre l'orientation des parents demandeurs.

Cet espace de rencontre et d'échange ouvre les questionnements et incite les parents à se positionner, c'est ce mécanisme qui ouvre la discussion entre parents.

La confrontation au groupe permet l'évolution des pratiques sans que les parents en soient forcément conscients. C'est dans l'action et non uniquement dans la parole que tout se joue, c'est dans l'action que vont s'opérer les changements.

Nous travaillons sur les représentations culturelles ou liées aux vécus des adultes concernant les institutions (école, santé, etc.), il s'agit d'expliquer les tenants et les aboutissants (qui fait quoi, où, comment, pourquoi, quelle est ma place et mon rôle ?). L'information est donnée et la discussion se fait sur la base d'échanges d'expériences entre parents. On est ainsi dans la réponse immédiate aux interrogations au fur et à mesure qu'elles apparaissent.

L'action s'adapte au rythme du groupe.

Effets attendus de l'action

- Permettre aux parents de rencontrer d'autres parents, de sortir de leur isolement et de créer des liens de solidarité.
- Permettre aux parents de s'autoriser à jouer.

- Permettre aux parents d'organiser les activités de leurs enfants et de les partager.
- Mettre à la disposition un espace adapté à l'échange entre parents et enfants autour d'activités de loisirs.

Evaluation de l'action

- Evaluation de l'action de la journée à chaque fin de séance entre les professionnels présents.
- Bilan intermédiaire à l'issue de chaque période de vacances entre professionnels.
- Bilan intermédiaire à l'issue de chaque période de vacances avec les parents.
- Evaluation annuelle en s'appuyant sur l'ensemble des critères suivants :
 - Présences.
 - Régularité des présences.
 - Moyenne de fréquentation.
 - Nombre d'orientations.
 - Participation et dynamisme des parents dans l'action :
 - Prise de possession du lieu et de l'espace (aménagement)
 - Placement et intervention dans l'action (en retrait, acteur, force de proposition, en attente...)
 - Changements d'attitude en cours de séance.
 - Retours des parents.
 - Effets sur le partenariat et sur l'environnement.
 - Recueil des impressions des intervenants.